

AFFAIRE N° 16/10. - Approbation du Cahier des Charges relatif à la location de véhicules pour les besoins des différents services communaux.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Comme les années précédentes, un Cahier des Charges a été établi pour la location de véhicules nécessaires :

- à l'enlèvement des ordures ménagères ;
- aux besoins des différents services communaux.

Ce Cahier des Charges fixe les conditions en vue d'un appel d'offres.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce Cahier des Charges ;
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres.

Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

*Approuvé
Saint-Louis, le 29 Janvier 1971
Bon de l'Etat
Le Secrétaire Général pour les Affaires
Economiques signé : H. BOISSEAU
Bon copie certifiée conforme
p. le Directeur des Affaires Financières
M. P. BLANCOU*

Mme BERNARD. - Monsieur le Maire, en tant que directrice d'une école voisine du Chaudron, je voudrais émettre un vœu, en accord avec mes collègues, s'ils le veulent bien. Je vous prie de bien vouloir m'autoriser à lire la lettre que j'ai préparée à cet effet.

LE MAIRE. - Je vous en prie.

Mme BERNARD. - Monsieur le Maire,

"
" Beaucoup de groupes scolaires se construisent actuellement au
" Chaudron, et j'ai pensé qu'il serait souhaitable d'attribuer au Groupe
" II qui sera bientôt livré, le nom de Damase LEGROS, Ancien Inspecteur
" de l'Education Nationale qui a beaucoup œuvré pour l'enseignement.
"

" Ceux qui l'ont connu gardent le souvenir d'un homme de cœur
" qui a su se faire apprécier de ses collaborateurs et j'estime que
" l'hommage que je souhaiterais lui rendre aujourd'hui est des plus justi-
" fiés.
"

" Je vous serais obligée de soumettre cette proposition au
" Conseil Municipal.
"

" Je vous en remercie et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire,
" l'expression de mes sentiments dévoués."
"

LE MAIRE. - Je remercie Madame BERNARD pour cette attention. Je vous avoue que je suis un peu gêné pour prendre la parole et je préfère que Monsieur HOARAU préside la délibération.

(Le Maire se retire)

M. HOARAU. - Mesdames et Messieurs, vous avez entendu la proposition de Mme BENARD. Etes-vous d'accord pour donner à l'Ecole du CHAUDRON II le nom de Damase LEGROS ?

Adopté à l'unanimité, moins la voix de Monsieur Auguste LEGROS qui s'est retiré.

Mme BENARD. - Mes Chers Collègues, je vous remercie infiniment car j'ai fait mes premiers pas avec Monsieur Damase LEGROS.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je vous remercie de cette pensée que vous avez eu à l'égard de mon père.

En
St. Denis, le 3 Mai 1940
Louis H. Buffet
Le Maire Général
E. J. H. Keuler

En copie certifiée conforme
Le Directeur des Affaires Municipales
M. L. Alarcou